



CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
RAPPORTEUR : M. LAMBLIN

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- désigne Madame Alexandra HUGO pour remplir cette fonction.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019

RAPPORTEUR : M. LAMBLIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2019.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : FINANCES – SEUILS ET DUREES D'AMORTISSEMENT

RAPPORTEUR : M. LAMBLIN

Afin de se conformer au plus près de la réalité, il est proposé au Conseil Municipal de mettre à jour les seuils et cadences d'amortissement à compter du 1^{er} janvier 2020 pour l'ensemble des budgets de la Ville, comme suit :

NATURE	DESIGNATION	MONTANT EN EUROS	DUREE AMORTISSEMENT
	INVESTISSEMENT : PU > 500€	< OU = 1 500	1 AN
203	FRAIS ETUDES RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT		5 ANS
205	LOGICIELS LICENCES CONCESIONS BREVETS		5 ANS
2121	PLANTATIONS		10 ANS

2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT DE TERRAIN		10 ANS
2132	IMMEUBLE DE RAPPORT	<20 000 Entre 20 001 et 100 000 >100 000	10 ANS 20 ANS 30 ANS
2152	INSTALLATION DE VOIRIE (MOBILIER URBAIN)		5 ANS
2153	RESEAUX DIVERS		60 ANS
2156 2157 2158	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE AUTRES INST.MATERIELS ET OUTILLAGES	<10 000 Entre 10 001 et 30 000 Entre 30 001 et 50 000 >50 000	5 ANS 10 ANS 15 ANS 20 ANS
2181	INSTALLATION AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	<50 000 >50 000	15 ANS 20 ANS
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	<20 000 >20 000	5 ANS 10 ANS
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	< 10 000 >10 000	5 ANS 10 ANS
2184	MOBILIER	<10 000 >10 000	10 ANS 15 ANS
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORALES	<50 000 >50 000	5 ANS 10 ANS

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- fixe les seuils et durées d'amortissement tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : AFFAIRES SCOLAIRES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – LYCÉE ERNEST BICHAT
RAPPORTEUR : Mme BAGARD

La section BTS MCO, Management Commercial Opérationnel, du lycée Ernest Bichat se rendra, au mois de mars 2020, à Paris durant trois jours, à l'occasion, notamment, d'une visite du Palais de l'Élysée.

Ce projet représentant un investissement humain et financier fort, les étudiantes y prenant part étant pratiquement toutes boursières, le lycée Bichat a sollicité une aide financière auprès de la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'y répondre favorablement en allouant la somme de 200 € au lycée Ernest Bichat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,

- décide de verser une subvention exceptionnelle de 200 € (deux cents euros) au lycée Ernest Bichat,
- précise que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2019, fonction 213, nature 6574, enveloppe 23 150.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoints. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTION – AMICALE DES SPORTS ENCHAÎNES
LUNEVILLOISE

RAPPORTEUR : M. BARDOT

L'Amicale des Sports Enchaînés Lunévilloise organisera les « courses de la duchesse » le dimanche 12 janvier 2020 en forêt communale de Lunéville à proximité du parcours de santé. Plusieurs épreuves sont prévues : course de 5, 14 et 21 km, run and bike de 14 et 21 km, marche de 5 km et des courses pour les enfants. 500 coureurs sont attendus sur la journée

Afin de faire face aux frais d'organisation, le club sollicite une aide financière de la Ville.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève 6 357 € (hors valorisation du bénévolat).

La commission propose une subvention de 300 €.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide d'attribuer 300 € à l'Amicale des Sports Enchaînés Lunévilloise,

- précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23 153.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoints. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : JEUNESSE - TICKETS JEUNES 2019 – REMBOURSEMENT AUX ASSOCIATIONS DU MONTANT DES TICKETS JEUNES PERÇUS
RAPPORTEUR : M. BARDOT

Dans le cadre de l'opération "Tickets Jeunes", les associations se voient créditer par la ville du montant des tickets retournés.

Ainsi, il convient de verser aux associations les montants ci-dessous indiqués.

ASSOCIATIONS OU CLUBS	Nbre d'Inscrip.	Nombre		Répartition			Total	Subvention
		Filles	Garçons	détail				
ALISCIA	16	5	11	16	à	20,00 €	320,00 €	320,00 €
A VENIR	22	7	15	22	à	20,00 €	440,00 €	440,00 €
AMICALE DES SPORTS ENCHAÎNÉS	6	5	1	6	à	20,00 €	120,00 €	120,00 €
AMICALE LUNÉVILLOISE DE TENNIS DE TABLE	19	2	17	19	à	20,00 €	380,00 €	380,00 €
AMIDANSE	35	32	3	35	à	20,00 €	700,00 €	700,00 €
AMPLITUDE DANSES	3	3	0	3	à	20,00 €	60,00 €	60,00 €
ASAL	27	14	13	19	à	20,00 €	380,00 €	450,00 €
				1	à	15,00 €	15,00 €	
				4	à	10,00 €	40,00 €	
				3	à	5,00 €	15,00 €	

BASKET CLUB DE LUNÉVILLE	39	14	25	39	à	20,00 €	780,00 €	780,00 €
CARACHE LUNÉVILLOISE	12	3	9	9	à	20,00 €	180,00 €	195,00 €
				3	à	5,00 €	15,00 €	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LES ÉPIS	5	3	2	5	à	20,00 €	100,00 €	100,00 €
CERCLE D'ESCRIME LUNÉVILLOIS	4	0	4	4	à	20,00 €	80,00 €	80,00 €
CLUB D'HALTEROPHILIE LUNEVILLOIS	1	0	1	1	à	20,00 €	20,00 €	20,00 €
ÉCOLE DE MUSIQUE DE LUNÉVILLE	29	12	17	29	à	20,00 €	580,00 €	580,00 €
ENTENTE SPORTIVE LUNÉVILLE SIXTE	20	2	18	20	à	20,00 €	400,00 €	400,00 €
ÉVI'DANSES	17	17	0	17	à	20,00 €	340,00 €	340,00 €
FOOTBALL CLUB LUNEVILLE	94	13	81	93	à	20,00 €	1 860,00 €	1 870,00 €
				1	à	10,00 €	10,00 €	
JUDO CLUB DE LUNÉVILLE	30	10	20	30	à	20,00 €	600,00 €	600,00 €
LA GALOPADE	13	12	1	11	à	20,00 €	220,00 €	230,00 €
				2	à	5,00 €	10,00 €	
LES ARCHERS LUNÉVILLOIS	11	4	7	11	à	20,00 €	220,00 €	220,00 €
LORRAINE GYMNASTIQUE	98	83	15	98	à	20,00 €	1 960,00 €	1 960,00 €
LUNÉVILLE AMBIANCE MUSIQUE ROCK	1	0	1	1	à	20,00 €	20,00 €	20,00 €
LUNÉVILLE ATHLÉTIC CLUB	14	5	9	14	à	20,00 €	280,00 €	280,00 €
LUNÉVILLE BASEBALL SOFTBALL ASSOCIATION	11	3	8	11	à	20,00 €	220,00 €	220,00 €
LUNÉVILLE KARATÉ CLUB	27	8	19	27	à	20,00 €	540,00 €	540,00 €
LUNÉVILLE ROLLER	27	11	16	26	à	20,00 €	520,00 €	530,00 €
				1	à	10,00 €	10,00 €	
LUNÉVILLE VOLLEY BALL	1	1	0	1	à	20,00 €	20,00 €	20,00 €
MJC JACQUES PRÉVERT	55	43	12	53	à	20,00 €	1 060,00 €	1 075,00 €
				1	à	10,00 €	10,00 €	
				1	à	5,00 €	5,00 €	
NAUTIQUE CLUB DE LUNÉVILLE	16	10	6	16	à	20,00 €	320,00 €	320,00 €
PHYSIC' GYM	5	5	0	5	à	20,00 €	100,00 €	100,00 €
RUGBY CLUB LUNEVILLOIS	5	1	4	5	à	20,00 €	100,00 €	100,00 €
SC LUNEVILLE HANDBALL	21	7	14	21	à	20,00 €	420,00 €	420,00 €
SKI CLUB DE LUNÉVILLE	5	1	4	5	à	20,00 €	100,00 €	100,00 €
SPORTS ORIENTATION LUNÉVILLE	11	3	8	11	à	20,00 €	220,00 €	220,00 €
TENNIS CLUB DE LUNÉVILLE	23	10	13	23	à	20,00 €	460,00 €	460,00 €
TIR SPORTIF LUNEVILLE	1	1	0	1	à	20,00 €	20,00 €	20,00 €
YUTOPIA	2	1	1	2	à	20,00 €	40,00 €	40,00 €
TOTAL	726	351	375	726			14 310,00 €	14 310,00 €

726

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide de verser la somme de 14 310,00 € aux associations suivant la répartition précisée ci-dessus,
- précise que les crédits sont prévus au budget 2019, nature 6574, fonction 522, enveloppe 23 155.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – FONDS D'INITIATIVES CITOYENNES – CONVENTION TRIPARTITE
2020-2022

RAPPORTEUR : M. LEFEUVRE

Depuis 2000, la Ville de Lunéville, avec le concours financier du Conseil Départemental et de l'État (contrat de ville), dispose d'un Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC) qui vise à favoriser la mise en œuvre de projets ponctuels par des associations ou des habitants, contribuant au renforcement du lien social au sein des quartiers.

Ce dispositif a pour objectif de répondre rapidement aux initiatives et aux projets d'habitants qui nécessitent une aide financière tout en évitant les lourdeurs administratives.

La gestion financière du dispositif est déléguée à l'association « Quartiers Services » qui en fait un bilan annuel auprès des financeurs.

Une nouvelle convention tripartite entre la Ville de Lunéville, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'association Quartiers Services couvrant la période du 1^{er} février 2020 au 31 décembre 2022 est proposée pour signature.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à entreprendre toutes démarches qui s'avèreraient nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,
- précise que les crédits sont prévus au budget primitif 2020, nature 6574, fonction 523, enveloppe 23160.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.





CONSEIL MUNICIPAL DE LUNEVILLE

N° 2020-022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PAILLARD, MM. RECOUVREUR, BARDOT, Mme BAGARD, MM. BREGEARD, TALLOT, Mme VIROUX, M. LEFEUVRE, Adjoint. Mmes GUILLEMOT, FLEURANTIN, MANSUY, LASSUS, LAURAIN, M. FRASNIER, Mme DI SANGRO, MM. CHAUMET, HAUVILLER, Mmes JOCHAUD DU PLESSIX, WALTER, MM. COURBEY, BOESCH, FLAVENOT, Mme HUGO, M. SAHIN, Mme DI MARINO, M. VALOIS, Mme BERTOZZI, M. BAUCHE, Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSEE : Mme VELTIN-DESSAUVAGES (M. TALLOT).

ETAIENT ABSENTS : MM. de GOUVION SAINT CYR, DELBARRE, PATENAY.

Mme HUGO est élue secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 20 janvier 2020.

OBJET : BUREAU DU PATRIMOINE – ANIMATION DES VITRINES DISPONIBLES DU CENTRE-VILLE
RAPPORTEUR : M. TALLOT

Les magasins vacants du centre-ville nuisent à l'attractivité de celui-ci. Depuis deux ans, l'habillage à l'aide de vitrophanies a limité les affichages sauvages qui enlaidissaient les devantures. La Ville de LUNEVILLE souhaite, au travers de la mise en place de vitrophanies, redonner une meilleure qualité esthétique au linéaire marchand dans le but de valoriser et de dynamiser le centre-ville.

Cette proposition, qui constitue une étape dans le vaste projet à vocation culturelle et touristique de nature à stimuler notre zone économique et commerciale, répond à plusieurs objectifs :

- La mise en valeur utilitaire du patrimoine local,
- Le rapprochement de la municipalité et les propriétaires de locaux commerciaux par la mise en place de projets concrets communs.

Les vitrines deviendront des lieux d'expositions éphémères pour la période de janvier à août 2020 sur la thématique « Georges de La Tour » et une deuxième qui sera annoncée fin septembre selon les réalisations fournies par les enfants pendant les vacances scolaires. Les montages photographiques seront réalisés par des enfants de LUNEVILLE dans le cadre d'ateliers avec le Cri des Lumières.

Le budget prévisionnel de cette animation est de 1 500 euros pour l'impression des vitrophanies et la création d'un fond blanc sur certaines vitrines en collaboration avec le Cri des Lumières.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- adopte le programme de la manifestation « Animation des vitrines disponibles »,
- autorise le Maire à signer les contrats et tous documents relatifs à cette manifestation,
- précise que les crédits nécessaires figurent au Budget Primitif 2020, nature 6237, enveloppe 4757, nature 611, enveloppe 4754, nature 60632, enveloppe 4758.

Fait et délibéré, à LUNEVILLE, le seize janvier deux mille vingt.

